L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 25 NOVEMBRE 1885.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Un bon professeur de français et d'Anglais. S'adresser à J. BARBÉRÉ, avenue Washington, près de l'avenue de Carrollton. 22 nov—6f

On demande de suite un jeune homme capable de servir dans une confiserie. F. Hinbert coin 59 Louis et Royale. 23nov—6f

On demande—Une cuisinière pour une petite famille. Inutile de se présenter sans être bien recommandée. S'adresser au No 446 rue Camp. 24 nov—2f

A LOUER.

A Louer, à bon marché—Le beau magasin situé sous l'Hôtel des Etrangers, No. 133 rue de Chartres. S'adresser à l'Hôtel. 22nov—6f

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept—3f

A louer—La belle résidence de famille portant le No 265 rue Dauphine, près Ursulines, possession immédiate. S'adresser à Mme Yve TROTOT, 296 rue Villeré. 21 nov—6f

A VENDRE.

A VENDRE—Propriété No. 308 rue St-Pierre, entre Derbigny et Roman. S. Blanchard, 115 Exchange Alley. 22 nov—3f

SIGNAUX D'INCENDIE.

231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 4 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parot.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysé
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Labarpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparte.
612 Poste de la Cie de Pompe No 2 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Reynes et Dauphine.

ASSURANCES

Etat Annuel des Affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 1 décembre 1885.

Primes d'incendie	$644,118 33	
Primes maritimes..	227,403 48	
Primes de rivières.	27,709 99	$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882.....	201,117 02	
Total.....		$1,110,242 82
Moins pour Risques non expirés	$216,697 92	
Primes remboursées	89,640 82	
Réassurances.....	167,917 84	$475,256 58
Primes acquises.....		$635,986 24
A ajouter		
Intérêt sur placements.....	$33,382 42	
Jouissance.....	7,713 48	41,095 90
Revenu net.....		$675,982 14
A déduire—		
Pertes par le feu...	$334,155 56	
Pertes maritimes..	107,175 30	
Pertes de rivières.	7,746 60	
Total des pertes..		$447,077 51
Réfaction, comme dites taxes, etc., dépenses.....	213,556 23	660,633 84
Profits nets.....		$ 15,948 30
A déduire—		
Montant au crédit des profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes.....		58,205 15
Total du surplus.....		$103,558 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées et en litige.....		58,436 47
Surplus net.....		$45,114

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 1883.

Argent en banque.	$4,189 36	
Bons 4 - 90 des Etats-Unis.....	48,000 00	
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00	
Bons du New Orleans City Railroad Co	47,000 00	
Bons New Orleans Pacific Railway...	1,920 0	
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co	4,000 00	
Bons du Levee Steam Cotton Press.....	24,720 00	
Bons Battalion Washington Artillery	500 00	
Bons St Bernard Steam Engine	100 00	
Actions du New Orleans City Railroad Co	1,500	
Actions de la State National Bank....	700 0	
Actions de la Vaisette Dry Dock Company.....	4,000 00	
Actions de Porters' Benefit Warehouse Co...	1,200 00	
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00	
Propriété actuelles de vil	63,581 00	
Billets sur hypothèques.....	129,364 08	
Prêts sur diamants.	66,920 17	
Billets garantis par nantissement.....	10,000 00	
Billets à recevoir en règlement de primes.....	4 45	
Primes en sous de collection.....	119,149 44	
Dû par agents et en voie de transmission.....	918 68	
Compte en suspens.	283 34	
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance	8,848 07	$839,440 58

PASSIF.

Capital payé en plein.....	$300,000 00	
Fonds de réserve..	31,526 78	
Dividendes non réclamés.....	2,724 00	
Pertes non réglées.	40,000 00	
Primes sur risques non expirés.....	152,925 00	527,175 78
Surplus net.....		$312,264 80

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LEON SERE, Secrétaire.

Assurmenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1885.

G. LEGARDEUR Jr., Notaire.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous paraît heureux ; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane ; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier ; un brillant horizon les sollicite ; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue ; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera revêtu sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, comme auteur, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes :

LA NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 8th of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighbor States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months, 75 cents.

L.S.L.

PRENEZ AVIS

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

CLASSE M.

MARDI, 15 DECEMBRE 1885

Ce tirage aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE RÉDUCTION !

Pas d'Ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE.....	$150,000
UN GROS LOT DE.....	50,000
UN GROS LOT DE.....	20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 15 DEC. 1885.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ..... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de...	10,000..	20,000
2 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000..	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de...	300..	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
500 Lots de...	100..	60,000
1000 Lots de...	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de	$200	
chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tiraut le lot de	$100,000 soit.....	20,000
100 Lots d'approximation de	$100	
chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tiraut le lot de	$50,000 soit.....	10,000
100 Lots d'approximation de	$75	
chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tiraut le lot de	$30,000 soit.....	7,500
3,279 Lots s'élevant à.....		$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

(Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMÉMENT à ses Chartes, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884 :

Primes sur risques de feu	$542,214 75	
Primes sur risques de mer.....	54,870 98	
Primes sur risques de rivière....	16,603 64	
		$613,688 97
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884.....	158,474 00	
Total des primes.....		$772,162 97
Déduite :		
Primes remboursées et réfaction (Rebate).....	$33,105 94	
Réassurances.....	138,735 29	
Primes sur risques non terminés.....	152,925 00	324,766 23
Primes nettes acquises.....		$447,396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes.....		24,757
		$472,154 68
Pertes payées sur les risques de Feu.....	$250,728 32	
de Marine.....	34,764 71	
de Rivière.....	3,355 51	
Pertes non réglées	40,000 00	
		$328,848 55
Commission d'agences.....	$83,958 58	
Dépenses d'agences	11,370 12	
Taxes et Licences...	4,063 23	
Dépenses de bureau	27,471 63	
Dépenses casuelles..	4,159 24	459,921 38
Bénéfice net.....		$12,323 25
Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1884.....	$15,000 00	

ACTIF.

Bons des Etats-Unis de 4 et de 3 0/0.....	$159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans.....	51,000 00
Premium Bonds.....	52,916 17
Argent en caisse.....	93,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat de Mississippi.....	15,000 00
Primes en voie de recouvrement.	26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe.....	46,749 81
Prêts sur hypothèque.....	56,111 34
Effets à recevoir pour primes et autres.....	5,386 23
Bons, actions et autres valeurs....	17,969 20
Meubles et installations de bureaux.....	3,500 00
	$527,175 78

PASSIF.

Capital payé en plein.....	$300,000 00	
Fonds de réserve..	31,526 78	
Dividendes non réclamés.....	2,724 00	
Pertes non réglées.	40,000 00	
Primes sur risques non expirés.....	152,925 00	527,175 78
Surplus net.....		$312,264 80

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LEON SERE, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 188.

G LEGARDEUR Jr., Notaire.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Richard B. Whitehead. No 5,933—Succession de Joseph B. Whitehead. No 12,985.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux ordres de vente, datés le 20 novembre 1885, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, au lieu et à après désignés, le LUNDI, 7 décembre 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand lot assorti de meubles, effets mobiliers, installations et autres articles, au local No 130 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 nov—déc 1,5,6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif civil de propriétés de valeur et améliorées dans les deuxième et troisième districts.

Antoni Frey vs. Charles Gaulon.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No. 15,377—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 22 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Un certain terrain, situé dans le faubourg Trémé, Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro 12 de l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Roman et Prieur, conformément à un plan fait par Henry Moelhausen, architecte et voyer, en date du 9me jour de juin 1845, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire en cette ville. Le dit lot touche au lot de l'enclos nommé Rue St-Philippe et Roman, et mesure trente-six pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue St-Philippe et la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

2° Un certain terrain, situé dans le faubourg Trémé de cette ville, désigné par le No onze du même îlet, compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Roman et Prieur, conformément à un plan dressé par le dit Henry Moelhausen, le dit lot forme l'encoignure des rues St-Philippe et Roman, et mesure trente six pieds trois pouces des deux lignes de face à la rue St-Philippe même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes environnantes parallèles.

3° Deux certains terrains situés aussi dans les faubourg Trémé et dans le même îlet, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Roman et Prieur. Les dits lots sont désignés par les numéros treize et quatorze, conformément au dit plan ci-dessus dénommé, par Henry Moelhausen et mesure comme suit, à savoir :

Le lot numéro treize mesure trente-six pieds un pouce et deux lignes de face à la rue St-Philippe, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

Le lot numéro quatorze mesure trente-six pieds un pouce et deux lignes et demie de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes. Les dits lots de terre sont bornés, sur le côté de plus rapproché de la rue Roman, par la propriété de H. B. Comes, ancien notaire en cette ville, comme le lot No treize et mesurant, d'après le plan, vingt-trois pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne plus près du lot No quinze, et de cent seize pieds neuf pouces et trois lignes sur l'autre ligne plus près du lot No quatorze.

Les améliorations consistent une bâtisse en briques à un étage, désignée par le numéro soixante-quinze (75) rue Front.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

25nov—24—déc2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

James M. Winship vs. Scott Collins (et Collins).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15 331—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan au Bureau d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 décembre 1885, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges appartenant à la dite propriété, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Girod, Lafayette et Front, désigné comme lot numéro quinze d'après un plan de J. R. Beard, et mesurant vingt-quatre pieds et deux pouces de face à la rue Fulton et vingt-quatre pieds (24) pouces à la rue Front sur cent dix-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro quatorze, et cent vingt pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Girod.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

nov 25—déc 2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm. H. Bingrose vs. Fred. J. Villmd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 15,695—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, sur les lieux désignés ci-dessous, SAMEDI, 5 décembre 1885, la propriété suivante, à savoir :

Un ameublement de chambres, 11 pièces, comprenant armoire, un matelas en mousse, un sommier, six chaises en rotin, une table qui s'ouvre (extension), et un ameublement de salon, 10 pièces, etc., le tout se trouvant dans non entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

24nov—déc1,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 15 DECEMBRE 1885

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

CLASSE M.

PAS DE RÉDUCTION !

Pas d'Ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE.....	$150,000
UN GROS LOT DE.....	50,000
UN GROS LOT DE.....	20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 15 DEC. 1885.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ..... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de...	10,000..	20,000
2 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000..	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de...	300..	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
500 Lots de...	100..	60,000
1000 Lots de...	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de	$200	
chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tiraut le lot de	$100,000 soit.....	20,000
100 Lots d'approximation de	$100	
chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tiraut le lot de	$50,000 soit.....	10,000
100 Lots d'approximation de	$75	
chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tiraut le lot de	$30,000 soit.....	7,500
3,279 Lots s'élevant à.....		$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Richard B. Whitehead. No 5,933—Succession de Joseph B. Whitehead. No 12,985.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux ordres de vente, datés le 20 novembre 1885, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, au lieu et à après désignés, le LUNDI, 7 décembre 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand lot assorti de meubles, effets mobiliers, installations et autres articles, au local No 130 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 nov—déc 1,5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriétés de valeur et améliorées dans les deuxième et troisième districts.

Antoni Frey vs. Charles Gaulon.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No. 15,377—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 22 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Un certain terrain, situé dans le faubourg Trémé, Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro 12 de l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Roman et Prieur, conformément à un plan fait par Henry Moelhausen, architecte et voyer, en date du 9me jour de juin 1845, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire en cette ville. Le dit lot touche au lot de l'encoignure des rues St-Philippe et Roman, et mesure trente-six pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue St-Philippe et la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

2° Un certain terrain, situé dans le faubourg Trémé de cette ville, désigné par le No onze du même îlet, compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Roman et Prieur, conformément à un plan dressé par le dit Henry Moelhausen, le dit lot forme l'encoignure des rues St-Philippe et Roman, et mesure trente six pieds trois pouces des deux lignes de face à la rue St-Philippe même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes environnantes parallèles.

3° Deux certains terrains situés aussi dans les faubourg Trémé et dans le même îlet, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Roman et Prieur. Les dits lots sont désignés par les numéros treize et quatorze, conformément au dit plan ci-dessus dénommé, par Henry Moelhausen et mesure comme suit, à savoir :

Le lot numéro treize mesure trente-six pieds un pouce et deux lignes de face à la rue St-Philippe, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

Le lot numéro quatorze mesure trente-six pieds un pouce et deux lignes et demie de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes. Les dits lots de terre sont bornés, sur le côté le plus rapproché de la rue Roman, par la propriété de H. B. Comes, ancien notaire en cette ville, comme le lot No treize et mesurant, d'après le plan, vingt-trois pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne plus près du lot No quinze, et de cent seize pieds neuf pouces et trois lignes sur l'autre ligne plus près du lot No quatorze.

Les améliorations consistent une bâtisse en briques à un étage, désignée par le numéro soixante-quinze (75) rue Front.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

25nov—24—déc2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

James M. Winship vs. Scott Collins (et Collins).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15 331—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan au Bureau d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 décembre 1885, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges appartenant à la dite propriété, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Girod, Lafayette et Front, désigné comme lot numéro quinze d'après un plan de J. R. Beard, et mesurant vingt-quatre pieds et deux pouces de face à la rue Fulton et vingt-quatre pieds (24) pouces à la rue Front sur cent dix-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro quatorze, et cent vingt pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Girod.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

nov 25—déc 2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm. H. Bingrose vs. Fred. J. Villmd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 15,695—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, sur les lieux désignés ci-dessous, SAMEDI, 5 décembre 1885, la propriété suivante, à savoir :

Un ameublement de chambres, 11 pièces, comprenant armoire, un matelas en mousse, un sommier, six chaises en rotin, une table qui s'ouvre (extension), et un ameublement de salon, 10 pièces, etc., le tout se trouvant dans non entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

24nov—déc1,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jos B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,985—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 novembre 1885, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Bureau d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Le tout, et particulièrement le tiers indivis de la part, droits et action de feu Joseph Baudit succession de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Lafayette et Girod, désigné sur le plan comme le plan de J. A. Beard, contenant cent vingt sept pieds à la rue Fulton, sur une profondeur de cent soixante pieds de chaque côté, et mesurant environ quarante-deux pieds de large à l'arrière, et cent soixante pieds de profondeur, ainsi que les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Le tout et particulièrement le dit tiers indivis de la part, droits et action de feu Joseph Baudit succession de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Dauphine et Claiborne, mesurant 50 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur d'un peu moins de 100 pieds de chaque côté, et 50 pieds de largeur dans le fond, faisant partie du lot qui forme l'encoignure des rues Bourgogne et Bienville.

2° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 229, dans l'îlet 192, borné par les rues Bourgogne, Bienville, Roupartre et Conti, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 4 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Bienville de 4 pieds 1 pouce de profondeur et 4 lignes à la rue Bienville.

3° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet 192, borné par les rues Bienville, Bourgogne, Roupartre et Conti, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 4 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Bienville de 4 pieds 1